



IL NE SUFFIT PAS DE PROCLAMER (L)ÉGALITÉ POUR QU'ELLE SOIT EFFECTIVE



par Laurence Roques
*SAF Créteil,
Présidente du SAF*

Batre le pavé à la rentrée est désormais devenu une habitude pour la profession. Il faut dire que les raisons de la colère ne manquent pas depuis 2 ans. La réforme des retraites contre laquelle nous avons manifesté le 16 septembre dernier en est une, même si elle a constitué un exercice périlleux de communication pour nous. En effet pourquoi serions-nous contre le principe d'universalité ? le concept est habile ; 1 euro de retraite pour un euro cotisé : le slogan facile. Pourtant nous le savons, il ne suffit pas de proclamer l'égalité pour qu'elle soit effective¹. Appliquer le principe d'un euro de retraite pour un euro cotisé, sans tenir compte des disparités de carrière est profondément injuste sans compter qu'il s'accompagnera d'une baisse du taux de cotisation pour les hauts salaires. Comme le souligne Rachel Saada ci-dessous, avec ce raisonnement faussement égalitaire, à petite carrière, petite retraite ! Et tant pis pour celles et ceux qui se seront arrêtés pour pouponner, pour s'engager autrement, qui auront connu un accident de la vie ou qui auront œuvré pour la défense des plus fragiles. L'universalité vantée est en réalité le cache sexe des inégalités et illustre parfaitement le soi-disant principe de justice sociale avancé par le gouvernement.

Il ne s'agit pas pour le SAF de défendre des intérêts corporatistes mais précisément parce que nos combats ont toujours accompagné le mouvement social, de refuser la remise en cause de la solidarité et de défendre l'état social contre la finance et la spéculation.

Car nous le savons, la loi du marché a soif de retraités pauvres, de travailleurs précaires et d'étrangers boucs émissaires. Or c'est lorsque l'État social régresse que l'État pénal progresse. Et de ce côté le pire est sans limites.

Non content de sacrifier la liberté sur l'autel de la sécurité en piétinant le principe de la séparation des pouvoirs ou encore les droits de la défense en matière pénale, la liberté d'aller et venir voire celle de penser, voilà que le gouvernement convoque de nouveau la figure de l'étranger en engageant un énième débat sur l'immigration, pour tenter de séduire les classes populaires à quelques mois des échéances électorales.

Sur fond de langage guerrier et d'apocalypse², la rhétorique du Front national est en marche : la peur de l'autre.

Tout régime autoritaire marche sur deux jambes, la peur et la crainte et si nous y étions... 45 ans après le première congrès,



c'est à nouveau à Grenoble que nous nous réunirons pour le 46^e congrès du SAF les 8, 9 et 10 novembre prochain. Le moment est venu après deux années de discussions et de réformes de la justice d'inscrire notre congrès dans le débat d'une démocratie bousculée et du déséquilibre des pouvoirs.

Nous regardons et participons à ce débat comme militants syndicalistes de gauche et confrontés également à la crise de nos cadres d'engagement. Et si plutôt que de faire et défaire chaque soir notre toile comme Pénélope nous la posions pour réfléchir ensemble sur l'état de notre démocratie, pour mieux organiser la défense des droits acquis et imaginer la revendication de droits nouveaux.

Comme le soulignait Louis Joinet fondateur du Syndicat de la Magistrature compagnon de route entre autres du SAF et du GISTI, récemment disparu « *L'amour du droit donne une imagination incroyable* », lui qui avait pensé un véritable imbroglio juridique pour perturber et compliquer au maximum les expropriations des paysans du Larzac en 1971.

D'ailleurs le TGI de Lyon nous y invite lorsqu'il relaxe les décrocheurs de portrait considérant que « *Le décrochage et l'enlèvement sans autorisation de ce portrait dans un but voué exclusivement à la défense de cette cause(...) doit être interprété comme le substitut nécessaire du dialogue impraticable entre le président de la République et le peuple,(...) face au défaut par l'État d'objectifs pouvant être perçus comme minimaux dans un domaine vital, le mode d'expression des citoyens en pays démocratique ne peut se réduire aux suffrages exprimés lors des échéances électorales mais doit inventer d'autres formes de participation dans le cadre d'un devoir de vigilance critique.* »

Doit-on rappeler qu'il a été rendu sous l'impulsion des activistes pour la défense du climat, défendus par des avocat.e.s du SAF ?



1. Voir à ce titre *L'Égalité et le principe de non-discrimination inscrites au RIN* par João Viegas, dans la présente *Lettre du SAF*.

2. « *Nous devons préparer notre pays aux défis contemporains qui font peur.* » « *Nous savons que, dans le futur, l'évolution du monde, l'existence de zones de conflit, le réchauffement climatique conduiront à ce que de nouvelles vagues migratoires aient lieu. Nous devons armer notre pays.* ». Déclarations respectives du Chef de l'État et de sa porte parole au Gouvernement in l'article de Julia Pascual in le Monde.fr. *Débat sur l'immigration : les chantiers préparés par le ministère de l'Intérieur.*

**CAR NOUS LE SAVONS,
LA LOI DU MARCHÉ A SOIF
DE RETRAITÉS PAUVRES,
DE TRAVAILLEURS PRÉCAIRES ET
D'ÉTRANGERS BOUCS ÉMISSAIRES.
OR C'EST LORSQUE L'ÉTAT SOCIAL
RÉGRESSE QUE L'ÉTAT PÉNAL
PROGRESSE. ET DE CE CÔTÉ LE PIRE
EST SANS LIMITES.**